

OCTOBRE 2013 / 01

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Le 25 juin dernier, les premiers diplômés de « Madame et Monsieur Biodiversité » ont été remis à une vingtaine de participants issus du secteur carrier

► SOMMAIRE

3 // Mot du Président de Fediex

Le Quadraria nouveau est arrivé !

4 // Mot du Président de la Commission Communication

L'identité visuelle de Fediex fait peau neuve

5 // La vie des sections

L'utilisation de la chaux hydratée dans un enrobé bitumineux

6 // Actualités

Ne dites plus CWATUPE mais CoDT

7 // Environnement

FEDIEX informe sur les émissions de poussières en carrières

8 // News des membres

Donnez-nous de vos nouvelles...

Projet d'extension à Soignies : la s.c.a. Carrières du Hainaut mise sur la pérennité de son activité

10 // Formation

La Wallonie distingue ses premiers ambassadeurs de la Biodiversité

12 // Technique / Sécurité

**La qualité des granulats : des changements majeurs en 2013
Constitution de l'asbl BE-Cert**

14 // Communication

Nos parlementaires wallons en visite chez Lhoist : une initiative Fediex

► MOT DU PRÉSIDENT DE FEDIEX

Le Quadraria nouveau est arrivé !

Quadraria vous revient sous un même nom mais sous une forme sensiblement remaniée afin de donner plus de dynamisme et une forme plus attractive à notre communication.

Le Quadraria nouveau est donc arrivé et paraîtra désormais à un rythme de 4 éditions par an. Vous pourrez y trouver des articles sur les avancées des principaux dossiers traités par la Fédération, sur les événements concernant le secteur mais aussi des interviews permettant de donner un nouvel éclairage sur l'actualité du moment.

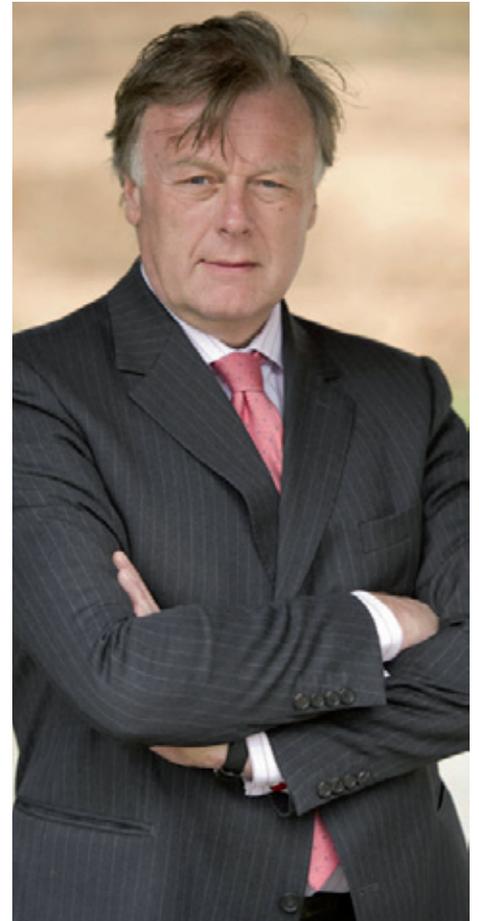
Notre volonté est de donner à Quadraria la dimension d'un journal d'information sur tout ce qui fait l'actualité du secteur. C'est pourquoi nous souhaitons aussi laisser une place importante aux nouvelles venant de nos membres. Pour faire vivre un tel outil, il est évident que l'équipe de Fediex aura aussi besoin de votre support que ce soit pour rédiger l'un ou l'autre article ou, tout simplement, pour transmettre des informations susceptibles d'être relayées dans le journal.

Je vous invite à découvrir cette première édition qui vous permettra de constater que les sujets d'actualité n'ont pas manqué ces derniers mois : création de l'asbl Be Cert, formation des premiers Mr/Mme biodiversité en carrière, visite d'une délégation de parlementaires wallons sur un site d'exploitation, etc.

Avant de conclure, je souhaitais attirer votre attention sur l'adoption récente en 2ème lecture par le Gouvernement wallon du projet de Code de développement territorial dont il est fait mention dans l'interview du Ministre Philippe Henry. Ce texte revoit de manière fondamentale la législation relative à l'aménagement du territoire en Wallonie et contient des avancées très importantes et bienvenues pour le secteur en vue de faciliter l'accès aux gisements. En effet, au stade actuel du projet, l'inscription d'une zone d'extraction au plan de secteur ne devrait plus être compensée que pour la partie consacrée aux dépendances de carrières. Par ailleurs, le texte en projet prévoit d'autoriser les procédures conjointes de demande de modification de plan de secteur et de demande de permis, permettant ainsi de raccourcir les délais de procédure. Ce sont donc deux revendications majeures portées par le secteur qui ont été entendues jusqu'ici par le Ministre Henry et le Gouvernement.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce dossier dans un prochain numéro. En attendant je vous souhaite une excellente lecture !

Jean Marbehant | Président



Deux revendications majeures portées par le secteur ont été entendues par le Ministre Henry et le Gouvernement wallon

► MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

L'identité visuelle de Fediex fait peau neuve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'entreprises à l'heure actuelle, le secteur carrier a été soumis ces cinq dernières années à d'innombrables changements : changement de contexte économique, évolution des législations, changement des techniques et progression fulgurante des nouveaux modes de communication.

Si notre Fédération veut qu'on la comprenne, elle n'a d'autre choix que de s'adapter. C'est peut-être alors l'occasion idéale pour une remise en question... et pour la mise en place d'une démarche de progrès.

Notre Fédération a progressé et nous pouvons aujourd'hui être fiers du résultat et des étapes importantes qui ont été franchies. Le Conseil d'Administration et la Commission Communication ont voulu marquer cette évolution en dotant Fediex d'un nouveau logo.

Une image de solidité et de solidarité

Celui-ci exprime la solidité de notre organisation. Il est le reflet d'une Fédération solidaire à la fois légèrement en retrait et en appui du dynamisme de l'industrie extractive, exprimée par les lettres IEX en italique. Nous avons souhaité conserver le triangle rouge qui, pour certains, fait référence au produit et symbolise la pierre qui va être traitée dans nos installations.

Je vous invite toutes et tous à porter fièrement les couleurs de notre secteur et de notre Fédération. Que chacun d'entre nous devienne le meilleur ambassadeur de notre industrie si nécessaire à la vie et au bien-être de tous.

Michel Evrard | CCP Communication ◀

FEDIEX

> 2007



Fediex

2007 > 2013



FEDiEX

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE
VERBOND VAN ONTGINNINGSBEDRIJVEN

2013



Nous pouvons aujourd'hui être fiers du résultat et des étapes importantes qui ont été franchies

► LA VIE DES SECTIONS / SECTION CHAUX

L'utilisation de la chaux hydratée dans un enrobé bitumineux

Le 21 février dernier, la section Chaux de Fediex organisait une demi-journée d'études afin de présenter les avantages de la chaux hydratée aux personnes en charge du réseau routier régional du SPW.

Dans un enrobé bitumineux, le remplacement d'une partie du filler par de la chaux hydratée permet d'augmenter la durée de service de l'enrobé, en améliorant l'adhésivité liant-granulat et en limitant le vieillissement du liant bitumineux.

Afin de présenter l'historique de cette technique, mais également les recherches menées en laboratoire et les expériences pratiques à l'étranger, une demi-journée d'étude a été organisée par la section Chaux de Fediex.

Après une présentation de la chaux hydratée par Joëlle Petit (Carmeuse), Guy Lefèbre et Joseph Berger (SPW) ont exposé l'historique des prescriptions dans les cahiers des charges types wallons successifs, jusqu'à l'actuel Qualiroutes et son modèle de cahier des charges.

De nombreuses présentations instructives

Les aspects techniques ont ensuite été abordés par Didier Lesueur (Lhoist) qui a développé les impacts de la chaux hydratée sur le comportement des enrobés bitumineux, ainsi que par Stefan Vansteenkiste (Centre de Recherches Routières) qui a dépeint les retours d'expérience en laboratoire.

Frédéric Detraux (Les Enrobés Du Centre) a, quant à lui, partagé son expérience concernant l'ajout de chaux en centrale d'enrobage, et Alain Sainton (ASConsult) a passé en revue les chantiers qu'il a vécus en tant que prescripteur.

Cette demi-journée, qui a rassemblé un peu moins de 50 personnes et qui fut appréciée par les représentants du SPW, trouve toute son importance dans le cadre de la révision en cours du cahier des charges type Qualiroutes. ◀



L'utilisation de la chaux hydratée permet d'augmenter la durée de service de l'enrobé bitumineux



► ACTUALITÉS

Ne dites plus CWATUPE mais **CoDT**

C'est une nouveauté et une vraie révolution à la fois ! La refonte du CWATUPE donne aujourd'hui naissance au Code du Développement Territorial. Pour ce premier numéro du « Quadraria Mag », le Ministre Philippe Henry a accepté de répondre à nos questions et nous aide à mieux cerner les enjeux de cette importante réforme.



Quadraria : Monsieur le Ministre, le Code du Développement Territorial a été adopté en 2^{ème} lecture le 28 août, pourriez-vous nous rappeler la genèse de cette réforme ?

Philippe Henry : Notre mission à l'aménagement du territoire consiste à créer des effets levier, permettre à des opportunités économiques de se concrétiser dans les meilleurs délais et ce dans le plus grand respect du territoire. Vous le savez, les différents acteurs du territoire, que ce soient les ménages ou les entreprises, étaient lassés du CWATUPE et on ne pouvait que les comprendre. Le texte était devenu désuet, illisible et faisait perdre du temps et de l'argent aux différents acteurs concernés. En construisant le Code du Développement Territorial, nous avons visé l'efficacité, la rapidité et la souplesse.

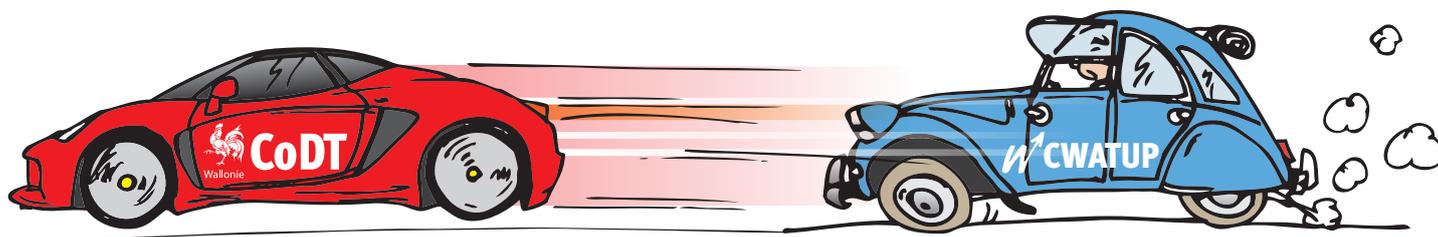
Quels sont les axes stratégiques qui guident cette réforme ?

Le nouveau Code territorial se base sur 5 grands principes. Simplifier, assouplir, densifier, rendre plus lisible et favoriser le dialogue entre les acteurs. Le nouveau code simplifiera la vie des citoyens et des entreprises, tout comme il encouragera l'audace dans les projets, tout en garantissant le respect de notre cadre de vie. La Wallonie c'est 16.844 km², pas un de plus. Pour que notre territoire demeure un atout, il faut gérer notre potentiel avec intelligence et parcimonie. Comment ? En densifiant là où c'est souhaitable, en recyclant les friches à l'abandon et en favorisant la mixité d'activités.

Le secteur carrier appelait à une simplification administrative des procédures, comment y avez-vous répondu ?

En simplifiant les démarches, le CoDT apportera des réponses rapides à des projets structurants pour la Wallonie en matière d'emploi, de logement, de service,

Pour que notre territoire demeure un atout, il faut gérer notre potentiel avec intelligence et parcimonie.



► ENVIRONNEMENT

FEDIEX informe sur les émissions de poussières en carrière

Le 23 avril dernier, Fediex organisait une séance d'information à destination des fonctionnaires de la DGO3 sur le thème des émissions de poussières diffuses en carrière.

Après une présentation de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) concernant les futures évolutions de la législation en la matière, Fabrice Foucart de Carmeuse et Steve Denis de Sagrex ont décrit les intérêts et les limitations des différentes mesures de réduction des émissions de poussières.

Gérald Gosselin d'Incitec a, quant à lui, apporté un éclairage sur la manière dont cette problématique est appréhendée dans le cadre d'une étude d'incidences sur l'environnement.

Ces séances d'information sont organisées une à deux fois par an et ont pour but de mieux faire connaître la gestion des impacts environnementaux auprès des fonctionnaires en charge des dossiers carrières. ◀

d'équipement. Pour ce faire, le texte prévoit par exemple une simplification des révisions de plan de secteur qui prendront, en moyenne, un an de moins qu'actuellement. Pour certains projets, une procédure groupée de révision de plan et de demande de permis sera possible. Une réforme qui, je l'espère, soulagera le secteur carrier.

Quel est le timing prévu ? Pouvons-nous espérer une adoption définitive du texte pour la fin de l'année ?

Oui vous pouvez. Comme vous le savez, le texte est passé en deuxième lecture au Gouvernement à la fin de cet été. Il est maintenant au Conseil d'Etat puis reviendra au Gouvernement pour 3ème lecture et sera enfin voté au Parlement fin de cette année. C'était un travail titanesque mais nécessaire ! Nous sommes tous impatients, mais le timing est respecté. ▶

Ces séances d'information sont organisées une à deux fois par an

En construisant le Code du Développement Territorial, nous avons visé l'efficacité, la rapidité et la souplesse.



Donnez-nous de **vos nouvelles...**

Actualités, visites, investissements, événements... L'un des principaux objectifs de la publication du nouveau « Quadraria Mag » est de prendre des nouvelles et de communiquer sur ce qui se passe du côté de nos membres.

Aidez-nous à enrichir cette rubrique !

Ce « Quadraria Mag » est à vous! N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions d'articles, de présentations ou de nous signaler les coordonnées d'autres personnes à qui nous pourrions l'envoyer pour faire connaître notre métier et le faire apprécier à tous les niveaux.

Si vous souhaitez nous informer de ce qui se passe chez vous, afin que nous puissions en faire l'écho dans notre journal, merci de prendre contact avec Hélène Vanden Haute au 02/511.61.73 ou par mail à h.vandenhaute@fediex.be

Une réunion d'information

préalable du public en vue de déposer un dossier de modification partielle de plan de secteur par la s.a. Carrières Berthe s'est tenue le 25 septembre dernier. Une présentation du projet fera l'objet de notre prochain numéro.

► NEWS DES MEMBRES

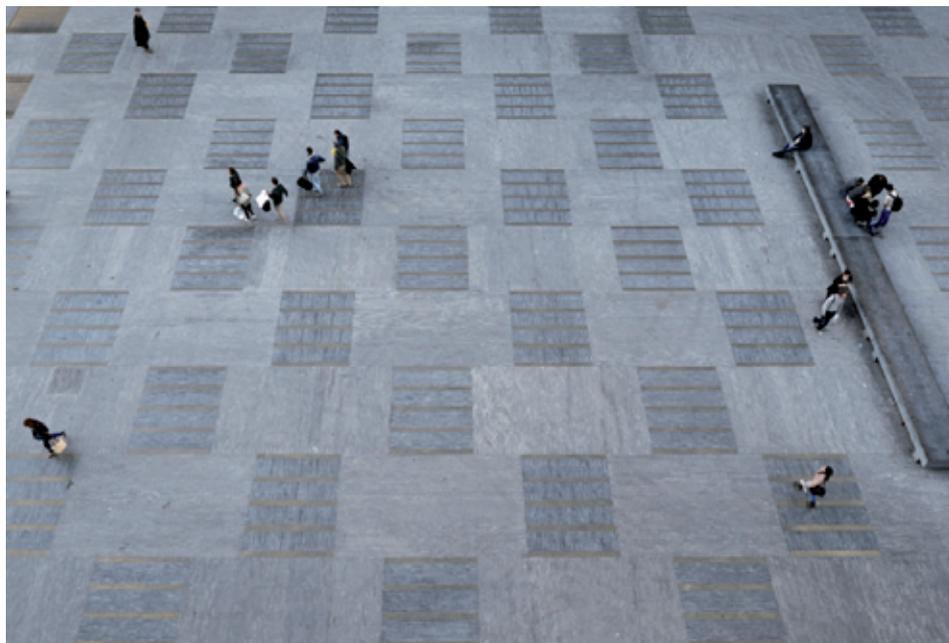
Projet d'extension à Soignies : la s.c.a. Carrières du Hainaut mise sur la pérennité de son activité.

Leader européen dans l'extraction et la transformation de la Pierre Bleue de Belgique, la s.c.a. Carrières du Hainaut vient d'introduire auprès de la commune de Soignies, un dossier de demande de révision de plan de secteur visant à étendre la zone d'extraction de sa carrière à Soignies.

A lors que la zone d'extraction actuelle s'étend sur une superficie de 235 hectares, la demande en cours concerne une extension de 123 hectares, qui vise à sécuriser l'accès à de nouvelles réserves de Pierre Bleue, condition nécessaire pour que les Carrières du Hainaut puissent poursuivre leur activité pour les décennies à venir.

Un plan d'investissement majeur

Cette demande permettra en outre de limiter l'approfondissement de la carrière, ce qui aura un impact positif sur les volumes d'eau d'exhaure à pomper et stabilisera le volume de découverte à réaliser. L'extension prévue s'accompagne d'un plan d'investissements de près de 40 millions d'euros, prévoyant notamment la construction d'une nouvelle unité de concassage. Celle-ci sera plus moderne et située à l'intérieur d'un bâtiment, ce qui engendrera moins de bruit et de poussières.



Intégrer l'activité industrielle dans son environnement

A titre de compensation, une superficie équivalente de 123 hectares sera convertie en zone agricole et en zone verte. Cette extension du site prévoit également la constitution de deux merlons de protection verdurisés et boisés autour du site, ce qui permettra aussi de mieux lutter contre le bruit et les poussières liés à l'exploitation de la carrière et de ses dépendances.

Une réunion d'information publique relative à ce projet d'extension a été organisée le 24 septembre dernier à Neufvilles (Soignies). Les personnes qui le souhaitaient ont pu découvrir le projet et faire part de leurs interrogations. Plus de 350 personnes étaient présentes et ont pu prendre la parole suite à la présentation du projet. Les remarques et préoccupations émises seront prises en considération lors de l'étude d'incidences. L'adoption définitive du projet ne devrait pas avoir lieu avant 2015.

Préparer l'avenir...

L'extension demandée par la s.c.a. Carrières du Hainaut est une condition indispensable à la pérennisation de son activité. Selon une étude socio-économique réalisée par l'Université Catholique de Louvain, l'entreprise génère aujourd'hui près de 3.000 emplois directs et indirects. ◀



S.C.A. Carrières du Hainaut : Fiche d'identité

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Extraction et transformation de la Pierre Bleue du Hainaut, un produit naturel de haute qualité utilisé de façon très variée dans de nombreux projets de construction tant en Belgique qu'à l'étranger.

APPLICATIONS

La Pierre Bleue excelle dans d'innombrables applications : évier en pierre, cuisines, salles de bains, dallages intérieurs et extérieurs, escaliers, terrasses, vérandas, piscines, façades, seuils, appuis de fenêtre, trottoirs, places, monuments publics...

ACTIONNARIAT

100% du capital est détenu par deux groupes financiers belges : Verinvest et Cobepa

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2012

Plus de 50 millions d'euros

VOLUMES D'EXTRACTION ANNUELS

Pierre Bleue : ± 200.000 m³

Granulats : ± 2 000 000 tonnes

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Ventes annuelles : ±40.000 m³/an

Ventes en Belgique : 75%

Export : Pays-Bas, France, Allemagne

EMPLOI

Directs : ± 400 personnes

Indirects : ± 2.500 personnes

► FORMATIONS

La Wallonie distingue ses premiers ambassadeurs de la Biodiversité

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. Elle doit s'intégrer dans tous les domaines de l'activité humaine. C'est dans cette optique que le Ministre wallon de la Nature Carlo Di Antonio a remis, le 25 juin dernier, les premiers diplômes de « Madame et Monsieur Biodiversité » à une vingtaine de participants issus du secteur carrier.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la charte sectorielle « carrières et biodiversité »





Au terme de ces 4 journées de travail, les 21 « Madame et Monsieur Biodiversité » ont reçu leur attestation des mains du Ministre Carlo Di Antonio.

▲ Le Ministre Carlo Di Antonio entouré des premiers Mme et M. : E. Boland (Lhoist), H.-M. Bayet (Solvay – Carrière Les Petons), C. Colin (Calcaires de la Sambre), A. Couton (Eurovia – Carrières Unies de Porphyre), D. de Bellefroid (Carmeuse), V. de Neve (Carmeuse), Ch. Delneuve (Lhoist), S. Denis (Sagrex), G. Di Paolo (Eurovia – Carrières Unies de Porphyre), B. Dubois (Calcaires de la Sambre), A. Gérard (Hoslet), J. Grogna (Chabôfosse), S. Houtrelle (Holcim), E. Hoyez (Lhoist), B. Lussis (Fediex), Ch. Marrelli (Solvay – Carrière Les Petons), B. Mikus (Carrières du Hainaut), L. Perros (GSM – CCB), L. Thirionet (Sagrex), M. Van den Bulcke (Calcaires de la Sambre), M. Van Hoojdonk (Sablière de Mettet).

Organisée à l'initiative de Fediex, cette formation visait à former les participants aux principes de gestion de la biodiversité qui peuvent être appliqués dans le cadre d'un plan d'exploitation des carrières.

Afin de bénéficier d'un encadrement universitaire de haut niveau, la formation a été intégrée dans le programme des formations continuées des Facultés universitaires de Gembloux. Les participants ont ainsi pu profiter de l'expérience d'experts universitaires en biodiversité, de spécialistes issus de Natagora, du Département de la Nature et des Forêt et de l'Étude du milieu naturel et agricole du Service Public de Wallonie, de bureaux d'études ainsi que du secteur carrier lui-même.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la charte sectorielle « carrières et biodiversité » adaptée en mai 2013 par Fediex, Pierres et Marbres de Wallonie et le Ministre wallon de la Nature Carlo Di Antonio.

Une formation riche en découvertes et en apprentissage

Les visites de la carrière du Fonds des Vault et de l'ancienne carrière de kaolin de l'Arfaye, animées par M. Denis Colart, expert en gestion de la biodiversité, ont permis d'aborder les principes de base de la gestion de la biodiversité dans les milieux carriers :

- La reconnaissance des principales espèces et habitats d'intérêt biologique rencontrés dans les milieux carriers ;

- Les méthodes de suivi de la biodiversité ;
- Le contexte législatif et réglementaire ;
- Le contexte européen ;
- Des exemples de bonnes pratiques.

Une première expérience fortement appréciée par les participants

Au terme de ces 4 journées de travail, les 21 « Madame et Monsieur Biodiversité » ont reçu leur attestation des mains du Ministre Carlo Di Antonio, preuve de l'intérêt que porte

la Wallonie pour les actions menées par le secteur.

L'objectif est d'inscrire cette démarche dans la durée de manière à tendre vers l'objectif d'avoir un Mme ou M. Biodiversité par site d'exploitation.

L'expérience sera donc reconduite l'année prochaine et pourra ensuite être complétée par divers modules plus spécialisés par type d'habitat, public cible plus précis ou type d'exploitation. ◀

La biodiversité, l'assurance-vie de notre planète !

« Cela fait plus de dix ans que nous travaillons dans une carrière dont nous ignorions au moins en partie les trésors qu'elle pouvait receler. Nous avons assisté à cette formation dans le cadre du réaménagement d'un terriil de découverte.

Même si nous étions conscients que des espèces rares avaient élu domicile en carrière, nous étions loin de nous douter qu'elles étaient si nombreuses et comme des actions faciles à entreprendre pouvaient aider à leur survie, que ce soit en les protégeant ou en luttant contre les espèces invasives.

Nous avons pris conscience de l'importance extraordinaire de la biodiversité : puisqu'une espèce peut s'éteindre à l'apparition d'un cataclysme alors qu'une autre n'en sentira pas les effets, la biodiversité peut être définie comme l'assurance-vie de la planète !

C'est conscients de cela que nous mettrons tout en œuvre pour réaménager notre terriil de découverte de manière intelligente en la favorisant au mieux, apportant notre pierre à l'édifice. Pour des carriers, c'est bien le minimum ! »

Claudy Colin et Bertrand Dubois
Calcaires de la Sambre S.A.



► TECHNIQUE / SÉCURITÉ

La qualité des granulats : des changements majeurs en 2013

S'il est un sujet qui aura fortement évolué en 2013, c'est bien celui de la qualité des Granulats. Petit tour d'horizon de ces principaux changements.

Une Directive remplacée par un Règlement

C'est le 1er juillet 2013 que le Règlement européen des Produits de la Construction (CPR) est entré en application, en remplacement de la Directive des Produits de la Construction (CPD) qui était d'application depuis 2004.

Alors qu'une Directive doit être transcrite en droit national, un Règlement est directement applicable dans les Etats-Membres.

Des changements dans le marquage CE

Ce Règlement européen des Produits de la Construction (CPR) implique notamment des modifications pour le marquage CE des produits de construction, à travers l'édition d'une Déclaration des Performances (DoP), et non plus une Déclaration de Conformité comme c'était le cas depuis 2004.

Le marquage CE concerne, entre autres, les produits couverts par une norme européenne harmonisée (hEN). Sont donc concernés les granulats pour bétons, pour mélanges hydrocarbonés, pour mortier, pour les travaux de génie civil et construction de chaussées (traités ou non aux liants hydrauliques), les granulats légers, des enrochements et du ballast de voies ferrées. L'ensemble des normes couvrant ces applications étaient en cours de révision, et leurs nouvelles versions paraîtront en 2013.

Certification Benor

Dans un souci de simplification et d'uniformisation du système de dérogations, d'importants travaux de révision du Règlement Benor pour les granulats (TRA411) ont débuté au sein de Fedix en 2010. Ces travaux ont été poursuivis au sein du CRIC-OCCN, et ont abouti en la publication d'une nouvelle version du TRA411 - Partie Producteur.

Enfin, une asbl indépendante pour la gestion de la marque Benor a été créée fin 2012. Son fonctionnement implique plusieurs modifications dans la manière dont sont régis les organismes de certification. Ainsi, il est notamment attendu que des Organismes Sectoriels (OSO) soient créés. C'est entre autres pour cette raison que l'asbl BE-Cert a été constituée, par apport gratuit des activités de certification du CRIC-OCCN. (voir encadré)

Afin de présenter l'ensemble de ces changements, et d'aider les membres à s'y adapter via l'exposé de cas pratiques, ces différentes thématiques ont été abordées par Régis Lorant (Fedix), Jean-Marc Vanbelle (Holcim), Anne Vergari (Sagrex), Ann Van Gucht (CRIC-OCCN) et Jean Wustenberghs (CRIC-OCCN) lors d'une demi-journée d'information qui a eu lieu le 4 juin dernier. ◀

Les principaux changements liés à la qualité des granulats ont été présentés lors d'une séance d'information le 4 juin dernier.





Constitution de l'asbl BE-Cert

Afin de garantir l'indépendance des activités de certification, et pour s'adapter à la gestion de la marque Benor, la nouvelle asbl BE-Cert a été créée.

Cette association a été constituée par apport gratuit des activités de certification, d'inspection et de métrologie jusque-là gérées au sein du CRIC-OCCN.

L'autonomie complète est visée pour début 2014.

Fediex est membre fondateur de l'asbl, dont la signature des statuts a eu lieu le 23 mai dernier. Michel Calozet et Régis Lorant représenteront les intérêts de notre Fédération au sein du Conseil d'Administration de BE-cert.

Lors de sa première réunion le 22 août dernier, le CA de l'asbl a nommé Jean Wustenberghs au poste de Directeur. Fediex lui adresse ses plus vives félicitations !

► COMMUNICATION

Nos parlementaires wallons en visite chez Lhoist : une initiative Fediecx



De nombreux échos positifs ont été reçus de la part de la délégation parlementaire.



Le 30 mai dernier, le Groupe Lhoist recevait sur son site des Dolomies de Marche-les-Dames, une délégation de Parlementaires wallons, membres de la Commission Environnement, Aménagement du territoire et de la Mobilité, pour une visite de ses installations.



Après un mot d'introduction de M. Jean Marbehant, Président de Fediex, et une présentation des activités d'extraction et de transformation par M. Pierre Koch, Directeur du site, les Parlementaires, leurs collaborateurs, ainsi que la délégation « carrière » ont eu l'occasion de visiter les installations et d'assister à un tir de mine.

M. Michel de Lamotte, Président de la Commission, a remercié vivement Fediex, Lhoist et les Dolomies de Marche-les-Dames pour leur excellent accueil. De nombreux échos positifs ont été reçus de la part de la délégation parlementaire soulignant l'intérêt de la présentation et de la visite.

La délégation extérieure était composée comme suit :

- ▶ Michel de LAMOTTE, Président et Député
- ▶ Véronica CREMASCO, Députée
- ▶ Savine MOUCHERON, Députée
- ▶ Stéphane HAZEE, Député
- ▶ Christian NOIRET, Député
- ▶ Jean-Claude MAENE, Député
- ▶ Willy BORSUS, Député
- ▶ Charlotte BOUVEROUX, collaboratrice parlementaire
- ▶ Laetitia DEPLANQUE, collaboratrice parlementaire
- ▶ Céline GENIN, collaboratrice parlementaire
- ▶ Benjamin CALICE, collaborateur parlementaire
- ▶ Jean-Luc BOCK, Secrétaire de la Commission
- ▶ Simon CHARLIER, représentant du Ministre Henry



La délégation « carrière » était quant à elle composée comme suit :

- ▶ Pierre Koch - Directeur d'usine - Dolomies de Marche-les-Dames
- ▶ Jean Marbehant - Président de FEDIEX - Vice President Public Affairs Lhoist Group
- ▶ Arnold Gérard - Vice-Président de FEDIEX - Responsable Relations extérieures et Développement - Hoslet s.a.
- ▶ Michel Calozet - Administrateur Délégué - FEDIEX
- ▶ Franco Costantini - Production Manager Belgique - Sagrex s.a.
- ▶ Fabrice Foucart - Directeur Patrimoine et Environnement - Carmeuse s.a.
- ▶ Benoit Lussis - Conseiller Environnement - FEDIEX
- ▶ Philippe Marechal - Coordinateur Environnement - Dolomies de Marche-les-Dames





Agenda

11/10/2013 – de 9h à 17h

Journée Technique Sécurité FEDIEX

- ▶ Thème : La Directive Machines et la Directive Equipements du travail
- ▶ Lieu : Quartier Latin à Marche-en-Famenne
- ▶ Inscription : h.vandenhaute@fediex.be – 02/511.61.73

24/10/2013 – de 9h à 17h30

Journée Technique GMBSim

- ▶ Thème : Déchets, source de matières premières et d'énergie
- ▶ Lieu : Marche-en-Famenne
- ▶ Inscription : contact@lasim.org

13/11/2013

Journée RH FEDIEX

- ▶ Thème : Statut ouvriers/employés
- ▶ Public : membres de Fediex
- ▶ Inscription : h.vandenhaute@fediex.be